



## **Compte-rendu du Conseil d'Administration du 8 février 2024**

### **Membres du Conseil d'Administration**

#### **Participants**

Patrick Labouyrie	Président
Kevin Dupuch	Vice-Président
Jean Scherer	Trésorier
Jean Michel Rousseau	Secrétaire Général
Pierre Doutreloux	
Hubert Roux	

#### **Absents excusés**

Kevin Claverie  
Etienne Herber  
Guillaume Lenoir

### **1. Activité et finances**

#### **a. Point sur les finances et l'activité de 2023**

L'année 2023 a vu une légère augmentation de l'activité de notre aéroclub malgré un contexte économique encore difficile. Nous avons réalisé 3196 heures de vol contre 3076 en 2022.

Après une diminution en 2022 par rapport à 2021, l'activité école a marqué une légère reprise en valeur absolue, passant de 1180 heures à 1236. Elle représente 38,6% l'activité globale contre 38,3 en 2022.

Dans l'analyse plus fine, l'instruction avion est en progrès à 1079 heures contre 992 heures en 2022 et l'instruction ULM en diminution à 157 heures contre 189 heures en 2022.

Le nombre de pilotes inscrits est identique à l'effectif de 2022. L'activité moyenne qui avait baissé de 1h30 entre 2021 et 2022 se stabilise avec 10h36 en 2023.

Le nombre de jours d'inactivité totale a été de 63 en 2023, doublant ainsi par rapport à 2022 et 2021. Ceci a pénalisé l'activité du 4<sup>ème</sup> trimestre tout en permettant de maintenir un résultat global satisfaisant.

Les dépenses ont été de 719k€ en 2023 contre 556 en 2022 soit + 33%. Nous notons sur l'année une baisse de 33% de nos achats de pièces détachées mais une hausse de la main d'œuvre de 20% ainsi qu'une part très importante des achats moteurs avec 97k€ soit +83k€ par rapport à 2022.

Les recettes n'ont, elles, progressé que de 10% passant de 615 à 678k€ ce qui nous a conduits à un différentiel de trésorerie négatif de 40k€ à fin décembre. L'exercice comptable 2023, qui prendra en compte les provisions moteurs, amortissements des appareils et modifications d'actifs avec la perte du KZ et l'achat du YN, sera donc bien négatif comme nous l'avions anticipé.

L'activité et les finances de l'année 2023 feront l'objet d'une analyse plus complète lors de l'Assemblée Générale du 17 mars prochain.

## **b. Point sur les finances et l'activité de 2024**

L'activité de l'année 2024 débute en retrait par rapport à 2023 du fait principalement de la météo. Au 31 janvier nous étions à 129 heures de vol contre 151 en janvier 2023. Ceci ne permet pas de dégager de tendance pour le moment.

Le Conseil d'Administration valide une prévision raisonnable de 3200 heures de vol pour 2024. Le budget prévisionnel qui sera présenté à l'Assemblée Générale sera établi sur l'hypothèse d'une stabilité des coûts de carburant et d'une baisse des dépenses de maintenance en l'absence de grosses opérations prévues. Les premières esquisses laissent entrevoir un résultat négatif qui pourrait éventuellement être minoré par la vente d'un appareil après observation de l'arrivée de l'Elixir.

Le tarif de l'heure de vol se décompose depuis fin 2022 en une partie « carburant », indexée au fil de l'eau sur la fluctuation du prix des carburants appareils et une partie « coque nue », hors carburant, soumise à l'inflation générale et notamment celle sur les assurances et pièces détachées. Cette partie « coque nue » est revue annuellement en début d'année.

Pour 2024, le Conseil d'Administration valide pour la partie « coque nue » une hausse de 5% correspondant à la fourchette basse de l'inflation de l'année 2023. Les tarifs, incluant cette prise en compte et le nouveau tarif annoncé pour la prochaine livraison de carburant seront appliqués au 13 février 2024.

## **2. Point sur l'instruction**

### **a. Recrutement d'un instructeur en CDD**

En 2023, Aaron Rullan avait été recruté en tant qu'instructeur salarié en CDD du 15 mai au 15 septembre et prolongé jusqu'au 14 octobre. Sur la période de ce contrat, 593 heures d'instruction (DC et solos) ont été réalisées contre 448 en 2022, 224 (soit 38%) l'ayant été par Aaron.

Compte tenu de ce résultat encourageant et de la plus faible disponibilité des instructeurs bénévoles et malgré son coût, le Conseil d'Administration décide de renouveler un contrat de ce type sur 6 mois de mi-avril à mi-octobre 2024. Il sera proposé en priorité à Aaron Rullan.

### **b. Retour sur l'inspection du DTO**

L'inspection périodique du DTO par la DSAC/SO a eu lieu comme prévu le 11 janvier 2024. Kevin Dupuch (Responsable Pédagogique du DTO) a piloté cette action et était accompagné par Patrick Labouyrie (Président et Représentant Légal du DTO) et Hubert Roux (Correspondant Prévention et Sécurité des vols). Cette inspection s'est très bien déroulée avec des félicitations et seulement 3 constats formulés.

Globalement la DSAC/SO a salué la qualité de notre DTO et le sérieux avec lequel les formations sont effectuées. Elle a noté en synthèse :

*« Le DTO « AEROCLUB D'ANDERNOS » répond dans son ensemble à la conformité réglementaire. L'implication et les compétences de l'équipe dirigeante, la promotion de la sécurité et les moyens disponibles pour le DTO sont des points forts de l'organisme. Toutefois, des constatations ont été identifiées pour que le système soit plus efficace notamment concernant la formalisation des procédures de la politique de sécurité, et la standardisation des instructeurs occasionnels. L'activité vol de découverte répond dans l'ensemble à la conformité réglementaire (part NCO et arrêté du 18 août 2016) »*

## **3. Sécurité des vols**

Hubert Roux, Correspondant Prévention et Sécurité des Vols de l'Aéroclub indique que 24 REX et 2 CRESAG ont été déposés en 2023 (29 REX en 2022). Un bulletin de sécurité des vols (BSV) a été publié.

Il précise qu'une version simplifiée des REX, directement réalisables sur un mobile, sera disponible courant 2024. Ceci devra permettre de mieux déclarer tous les événements. De

même nous devons être plus exhaustifs dans la déclaration des CRESAG et ce en lien avec la mise en œuvre d'ECCAIRS 2.

Par ailleurs, une chaîne YouTube permet de retrouver des vidéos sécurité des vols VFR de courte durée. L'abonnement à cette chaîne est gratuit.

[https://www.youtube.com/results?search\\_query=s%C3%A9curit%C3%A9+des+vols+VFR%2C+agir+ensemble+au+sol](https://www.youtube.com/results?search_query=s%C3%A9curit%C3%A9+des+vols+VFR%2C+agir+ensemble+au+sol)

Le site « Forums VFR » <https://www.ecologie.gouv.fr/forums-vfr> donne également accès gratuitement à des contenus sur la sécurité. Les communications sont organisées par région et prennent en compte les spécificités locales. Les premières sur Bordeaux ont par exemple traité le sujet des incendies, les espaces aériens en Aquitaine ou Cazaux.

Enfin, un outil de veille documentaire gratuit est à disposition afin d'être informé en temps réel des évolutions réglementaires et selon le choix des thèmes souhaités.

Un bulletin de sécurité des vols sera prochainement publié pour assurer la promotion de ces nouveaux outils.

#### **4. Intégration de l'Elixir à la flotte de l'Aéroclub**

Elixir Aircraft a pris du retard dans la production des Elixir du fait de contrôles qu'il a dû réaliser à la demande de l'EASA sur les appareils déjà produits. Cette opération est désormais terminée et la production a repris. La livraison de notre Elixir F-HLXR est désormais annoncée pour fin mars – début avril 2024 par Elixir Aircraft.

Pour solder le prix d'acquisition de 258k€ nous devons encore verser 41,4k€ et percevoir le prêt FFA de 36k€.

Dans un premier temps, la priorité sera donnée aux lâchers des FI et pilotes puis à la formation. Cette machine pourra être utilisée pour les formations initiales et l'usage par les pilotes lâchés sera possible selon les disponibilités du planning et en évitant au départ des créneaux trop longs. Une formation théorique de 2 à 3h ainsi que 2 vols au minimum avec un instructeur qualifié seront requis pour lâcher les pilotes brevetés. Ces formations seront formalisées dans Smile Formation et la complétude de leur suivi dans l'outil sera également nécessaire pour lâcher un pilote.

La formation sur ELIXIR débouchera sur la délivrance des variantes SLPC (single lever power control) et EFIS.

A la suite de l'étude faite par le Trésorier et après discussion, le Conseil d'Administration décide de fixer à 140€ le prix de l'heure de vol en solo (165€ en DC).

#### **5. Maintenance des aéronefs**

Après les grosses opérations déjà conduites, 2 opérations non programmées viennent d'être réalisées tout récemment

- Le remplacement du carburateur du Cessna F-BXNS qui générait des points durs sur la commande de puissance
- Le remplacement de 3 cylindres sur le DR400 F-GDKF

Il n'y a pas d'opérations de maintenance lourde prévues en 2024.

#### **6. Les actions de remise en état de la piste**

Des travaux de court terme viennent d'être réalisés avec une tonte rase de la piste puis un compactage. Une action pour traiter les taupes est également en attente.

De façon plus pérenne, la Mairie a validé le fait de confier à la société Colas une réfection de la totalité de la piste par moitié. Ces travaux sont prévus à partir d'octobre 2024. Ils devraient s'accompagner d'impacts non négligeables sur notre activité.

#### **7. Nettoyage des aéronefs**

3 séances de nettoyage des aéronefs ont été réalisées en 2023. Elles ont souvent été assurées par les mêmes personnes, ce que l'on peut déplorer.

Pierre Doutreloux qui pilote cette action, proposera prochainement un planning pour les opérations de nettoyage 2024.

Le Conseil d'Administration souhaite qu'à l'avenir le nombre de contributeurs soit élargi afin de ne pas toujours faire reposer l'effort sur les mêmes. Chacun devrait contribuer au minimum à une séance par an.

### **8. Biodiversité**

Pierre Doutreloux qui pilote cette action nous indique que les observations continuent à être réalisées par un groupe de volontaires réguliers que nous remercions. Aérobiodiversité, qui nous laisse agir pour le moment en autonomie, nous rejoindra en 2026 pour faire le point et voir l'évolution depuis les relevés de 2020.

En 2023, nous avons eu la chance d'avoir le concours du Conservatoire National Botanique. Celui-ci a réalisé le profil de la piste identifiant des zones plus humides ou plus sèches et les variétés botaniques associées. Ils ont par ailleurs plus d'expertise que nous pour identifier à coup sûr les différentes espèces.

Un affichage de toutes les espèces (faune et flore) identifiées sur le terrain est en préparation à destination des visiteurs.

Pierre Doutreloux proposera prochainement le planning des observations 2024 qui débutera fin février.

### **9. Planning 2024**

- L'Assemblée Générale 2024 de l'ACA est fixée au dimanche 17 mars 2024. La préparation se poursuit et les convocations seront envoyées conformément à nos Statuts. Les administrateurs sortants cette année sont Kevin Claverie, Etienne Herber et Patrick Labouyrie.
- La Journée des Métiers de l'Aéronautique est fixée au samedi 6 avril 2024. La préparation est en cours.
- La DSAC/SO organisera une réunion des FI de la région à Andernos. Nous « privatiserons » à cette occasion le bar et la salle de cours.
- L'Assemblée Générale du CRA se tiendra le 9 mars à Talence, celle de la FFA les 22 et 23 mars à Poitiers. L'ACA y sera représenté.
- Le CRA souhaite organiser à Andernos un rallye de précision le 13 octobre ouvert à tous et auxquels pourront s'inscrire des pilotes du club. Compte tenu des travaux de la piste nous demanderons au CRA d'avancer cette action à septembre.

### **10. Questions diverses**

- Le Conseil d'Administration valide une proposition de modification du règlement intérieur portant sur différents points. Cette nouvelle version sera communiquée aux membres.
- Le Conseil d'administration donne un avis favorable à la demande d'Eliot Frabel qui souhaite participer au Tour Aérien des jeunes Pilotes. Comme les années précédentes et il fait partie des sélectionnés, nous dégagerons pour cela un Cessna ou le Tecnam.
- Le Conseil d'Administration donne un accord de principe à la demande de la FFA de faire de l'ACA un centre d'examen théorique au PPL(A). Nous pourrions avoir 5 postes pour les candidats et 1 session mensuelle, la surveillance étant assurée par 2 personnes par session. Le point essentiel dans ce projet sera l'investissement de nos bénévoles pour assurer ces quelques sessions de surveillance.
- Nous ignorons pour le moment l'impact réel des Jeux Olympiques sur les espaces aériens mais il devrait être important. D'ores et déjà, il est possible de conseiller de renoncer à tout projet de vol vers l'Île de France sur la période des Jeux.

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration  
à définir à la suite de l'Assemblée Générale du 17 mars**